

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 06 Avril 2022

**PRESENTS** : PLA B – FORTUNE M – LIGNERES O – GERVASI A – CARQUET M – VARSABA B – VILLELLAS F – TOULZA N – BONNET MJ – GUIRAUD V – DOMERGUE C – CHARLEUX D – LIGNERES O

**EXCUSES** : ADRAGNA J – PREVOT K

**SECRETAIRE DE SEANCE** : TOULZA Nicole

### **1 – MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REQUALIFICATION ET LA MISE EN VALEUR DES ESPACES PUBLICS DU CŒUR DU VILLAGE – ABANDON DU PROJET:**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, lors de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2021, avait pris la décision de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification et la mise en valeur des espaces publics du cœur du village à Monsieur Vincent CHAPAL, Architecte.

Monsieur le Maire expose que la situation économique et la conjoncture actuelle, ne permettent pas à la commune de donner suite à ce projet de travaux. Il convient donc d'informer Monsieur Vincent CHAPAL, du fait que sa mission est donc annulée.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions.

La séance est levée, il est 20 H 00.